

Archives départementales de Seine-et-Marne

HISTOIRE

VERS 1020 : MONTEREAU SE DOTE D'UN CHÂTEAU-FORT

La date



Le château-fort de
Montereau. Estampe.
(AD77, 5 Fi 145)

Vers 1020, suite à une guerre féodale l'opposant à l'archevêque de Sens Léothéric et à Robert le Pieux (996-1031), le comte Raynard II de Joigny élève un donjon à Montereau, à la bifurcation de la Seine et de l'Yonne, afin de surveiller la navigation et les éventuels envahisseurs. Il en confie la garde à son allié, le comte Eudes II de Blois, qui en poursuit la construction.

Au XIe siècle, ce château-fort et son donjon sont une place forte à la limite du royaume de France et de celui de Bourgogne. Détruits au milieu du XIXe siècle, il n'en reste aujourd'hui aucun vestige.

Repère chronologique : la dynastie capétienne

Le nom de « capétiens » et d'Hugues Capet (940-996), viendrait du mot cappa, qui signifie manteau, référence à celui de saint Martin de Tours. La dynastie capétienne pensait posséder cette relique et l'a conservé à l'abbaye de Tours.

La dynastie capétienne règne sur le royaume franc durant plus de trois siècles, du sacre de Hugues Capet en 987 à la mort de Charles IV le Bel en 1328.

Durant leur règne, les rois capétiens ont instauré dans le royaume franc des règles claires de succession au trône comme l'hérédité pour l'aîné des mâles, fondement des dynasties suivantes.